



## CR de réunion Bureau ASA 3 Octobre 2023

Présents : Michel Ranquet, Jean Paul Brivot, Pierre Alain Vuolo, Alain Azencott.

Absent excusé : Michel Agnèse, Président, qui a délégué tous pouvoirs pour cette réunion à Michel Ranquet.

Grace au travail de fond effectué par le bureau, nous approchons d'une liste de colotis exploitable pour effectuer l'appel de cotisation 2023 par le Trésor Public. La cotisation de 120 euros permettra d'organiser la prochaine AG et de continuer la maintenance des voies et autres actions pour maintenir le cadre de vie, et de ce fait la valeur de nos immeubles. L'ASA remercie les deux communes pour les informations concernant les colotis respectifs de Mougins et du Cannet.

Un coloti Mouginois se plaignant de l'absence de verbalisation sur toutes les voies de l'ASA demande le retour au stationnement libre sur les voies et ronds-points. Le bureau précise que le lotissement étant ouvert à toute la circulation, c'est le code de la route qui s'applique. Le pouvoir de Police est assuré par la Police Municipale et la Gendarmerie sur Mougins, les Polices Municipale et Nationale sur le Cannet. Cette même personne signale qu'il n'y a pas eu d'AG depuis 2015, le bureau élu récemment ne commentera pas l'antériorité mais sa récente élection par une AG électronique sous contrôle d'Huissier, validée par la Préfecture sont la réponse du bureau.

Le bureau rappelle que l'ASA, sur ses fonds et avec l'aide partielle des Mairies, entretient une grande partie des voies. Les camions de fort tonnage doivent obligatoirement disposer d'une autorisation datée pour circuler qui est à demander aux PM ou à l'ASA. Tout propriétaire peut signaler les infractions par téléphone ou mail (ou WhatsApp pour les Voisins vigilants) aux forces de l'ordre en joignant si possible le numéro et type de véhicule, date, et lieu de l'infraction.

MOUGINS : Suite au suivi et accompagnement effectué par Monsieur Pierre Alain Vuolo, le support de Monsieur ULIVIERI et du Service des Travaux de la Mairie de Mougins nous pouvons annoncer que :

**LA FIBRE OPTIQUE couvre toute la partie du lotissement sur Mougins.**

Il est 15H quand la réunion se termine, la prochaine réunion mensuelle sera arrêtée ultérieurement.

(Pour nous joindre ; le site internet comporte nos coordonnées. Votre syndic de bénévoles œuvre au quotidien pour assurer le maintien de notre patrimoine et de la qualité de vie du lotissement).



**Au moins une fois**, Merci de transmettre via le site ou par courrier mail ou courrier postal : vos noms, prénoms, téléphone et portable, votre adresse mail et adresse postale et numéro de lot pour être certain de recevoir les communications de l'ASA et des Mairies Courriel: [asadelaubarede@orange.fr](mailto:asadelaubarede@orange.fr)

Site: <https://www.asadelaubarede.fr>